**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
**Band:** 69 (1930)
**Heft:** 9

**Artikel:** Pages d'autrefois : ce que Jean-Louis pense du mariage
**Autor:** Cérésole, Alfred
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-223126

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

69me ANNEE. — N° 9. *Fondé par L. MONNET et H. RENOU* Samedi 1er mars 1930.

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

**Rédaction et Administration :**
**Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne**
**PRÉ-DU-MARCHÉ, 9**

*Pour les annonces s'adresser exclusivement à*
**l'Agence de publicité Gust. AMACKER**
**Palud, 3 — LAUSANNE**

**ABONNEMENT :** *Suisse,* **un an Fr. 6.—**
**six mois, Fr. 3.50** — *Etranger,* **port en sus.**

**ANNONCES**
**30 cent. la ligne ou son espace.**
**Réclames, 50 cent.**

***Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.***

### LE VOTE

*No z'ein faut sat.*
*Vouâ et dèman, on a lè vôte,*
*Pertot dein noûtron biau canton.*
*On va cerî solâ et botte*
*Et sè betâ su son treint'ion,*
*On va chaidre dâi dzein d'attaque*
*Po noûtrè* Conseillé d'Etat,
*Que sèyant pas vire-casaque,*
*Dâi crâno coo.* No z'ein faut sat.

*No z'ein faut ion po la* Justice
*Po coumandâ dein lè preson*
*Et tsouyî, que per lé, per ice,*
*On fasse pas trâo de tredon.*
*Faut dere âi roudâ : « A-la vioûla ! »*
*Ai bon fonds : « L'è prâo manèra ! »*
*Ai bouèlan : « Botsî cllia trioûla ! »*

Ein vaitcé ion. No z'ein faut sat.

*Pu faut lo prècaut dâi z'*Ecoûle,
*Lo premî régent dâo canton*
*Po fére betâ dein lè boûle*
*Dâi z'ècoulî tot cein qu'è bon.*
*L'è lo coumandant dâi cabosse ;*
*Dâi menistre, lo générat.*
*Faut on coo que l'ausse... dâi tsausse.*

Ein vaitcé doû. No z'ein faut sat.

*Faut pas ion que sâi à la bouna*
*Po l'*Intérieu, *na, ma fion !*
*Po pouâi manèyî lè coumoune*
*Et lè préfet, faut on luron.*
*Pu faut sè veillî ti lè mâidzo,*
*Framacien, tot lo cabustrat,*
*Que fasséyant bin lâo z'ovrâdzo.*

Ein vaitcé trâi. No z'ein faut sat.

*Po cllique de l'*Agriculture,
*Faut ion que cougnâisse à tsavon*
*Lo fremâdzo et pu lo bûro,*
*Lè vatse « Motâile âo Pindzon ! »*
*Ie faut founâ dein lè fabreque,*
*Dein lè chantié, vouaitî lè mâ*[1]
*Et lè martchand dein lâo bouteque.*

Cein fâ quatro. No z'ein faut sat.

*Assebin po lo* Militéro
*Assurâ que no z'ein faut ion,*
*(Faut pas mè dere lo contréro)*
*Ion que sât pas on mousseillion,*
*Dusse coumandâ âi gendarme,*
*Ai z'officié, âo caporat,*
*Et à ti cllião que l'ant dâi z'arme.*

Vaitcé z'ein cin. No z'ein faut sat.

*Po* Travaux publics, *lè tserrâre,*
*Faut on suti âo picolon.*
*S'agit pas por li qu'ausse pouâre*
*De s'aguelhî su lè maison,*
*Su lè pont, lè tenotmobile ;*
*Lè voyer, lè faut cresenâ.*
*Tot cein n'è pas adî facilo...*

No sein à six. No z'ein faut sat.

*Po clli que lâi diant lè* Finance
*Faut savâi comptâ lè million,*
*L'è su, câ l'a la govergnance*
*Dâi batse, dâi borse et bosson.*[2]
*Faut dere âi receveu : « Terîde*
*Lè z'impoût, que cein baillâi gras !*
*No faut de l'erdzeint et pu rîdo »*

No sein âo bet. Cein no fâ sat.

*Lè vaitcé ti et dâi tot crâno,*
*Na pas dâi conseillé-façon.*
*Sant ein boû du, vretâbllio tsâno !*
*Vo pouâide votâ à de bon*
*Po cllião Vaudois de vîlbie rotse*
*Qu'on dèvese su lè papâ.*
*Preparâ-vo, on oût lè cllotse,*
*Votâ por leu.* No z'ein faut sat.

*Marc à Louis.*

[1] Les poids. [2] Porte-monnaie, bourse et boursette.

### UN ARTICLE GÊNANT.

UN paysan avait un procès devant le tribunal civil. Le jour de l'audience il se rend pour causer de son affaire chez Me Dubernard, son avocat.

— Monsieur, lui dit-il, pensez-vous que je gagnerai ?

— Hélas ; mon ami, je ne crois pas.

— Et pourquoi donc, monsieur ? reprend le rustre avec inquiétude.

— Parce qu'il y a dans le Code un article qui te condamne formellement.

— Il n'y en a qu'un.

— C'est bien assez, réplique M. Dubernard en riant, un seul suffit.

— Ah ! continue le plaideur en roulant son chapeau dans ses mains, sans cet article je gagnerais ?

— Très certainement.

Le paysan se gratte la tête.

— Et si c'était un effet de votre bonté, monsieur, pourriez-vous bien seulement me le faire voir, cet article ?

— Très volontiers, tiens le voilà.

Et l'avocat désigne du doigt l'article en question, qu'il lit tout haut.

— Comment il n'y a que ça et pour un si petit article de rien du tout, je perdrais un si bon procès ?

— Que veux-tu, j'en ai bien peur !

Et cela dit, l'avocat quitte le bon paysan pour un nouveau client qui arrive. Mais le campagnard n'avait perdu aucun mouvement de son défenseur et son œil était attaché sur le maudit article qui était toujours là en évidence, le Code étant resté ouvert à la même page.

— Eh ! quoi ? se dit-il tout bas, en foudroyant la page d'un regard d'indignation, c'est ce gueux d'article-là qui s'avise de me donner tort ? Attends ! ! !

Et pendant que M. Dubernard est occupé ailleurs, le campagnard s'approche en tapinois du Code et en arrache le feuillet contenant le dangereux article, puis il glisse dans sa poche la page qu'il vient de détacher.

Cela fait, il referme le livre et le replace sur la cheminée comme si de rien n'était.

Après quoi, il s'esquive sans être aperçu.

Me Dubernard plaide le procès et, contrairement à ses prévisions, il le gagne.

L'audience terminée le paysan retourne chez son avocat. Celui-ci s'attendait à de chaleureuses félicitations. Au lieu de cela, il voit à son client un air réservé, silencieux, et dans sa physionomie quelque chose tenant de la discrétion et de la malice.

— Eh ! quoi, lui dit-il, comme te voilà drôle ! Qu'as-tu donc ? Est-ce que tu ne me remercie pas de t'avoir gagné ton procès ?

— Oh ! monsieur, réplique le plaideur d'un air capable, vous avez bien fait ce que vous avez pu, si vous voulez, mais sauf votre respect, vous ne pouviez pas perdre, je m'étais arrangé pour cela. Maintenant, ajouta-t-il, que j'ai gagné, je vous rends l'article parce qu'il faut que justice se fasse pour tout le monde ! ! !

## *Pages d'autrefois*

### CE QUE JEAN-LOUIS PENSE DU MARIAGE.

VOUS désirez le savoir ? soit. C'est bien facile. Je n'ai qu'à vous lire ce que, l'autre jour, il écrivit à son neveu Daniel.

A mon Daniel, à propos de ses projets de mariage.

Mon cher neveu,

Tu demandes à ton oncle quelques directions à propos du mariage. Que te dirai-je ? Sinon te rappeler tout simplement quelques vieux proverbes dont la sagesse pratique est bonne à méditer :

« Marie-toi », disait la scie ;

« Ne te marie pas », disait le moulin.

Tout bien pesé, tout bien compté, tout bien examiné et vu ta position actuelle, je te dis : « Marie-toi ! » Oui, l'âge est là ; tu as tout ce qu'il faut. « Marie-toi », mais à bon escient, entends-tu ? et non sans avoir bien réfléchi. Car il ne faut pas s'y tromper, le mariage a son cahier des charges et si on se lance dans cette voie à la légère, ou par un coup de tête, on a toute sa vie pour gémir et regretter :

*A la hâte qui se marie,*
*A loisir s'en repent.*

Et puis, prends-y garde, le proverbe est vrai aussi :

*Au mariage et à la mort*
*Le diable fait un grand effort.*

Réfléchis bien, ouvre les yeux, regarde autour de toi, ne fais rien à l'étourdie, laisse agir les circonstances et tu verras que :

*Quand les prunes sont assez mûres,*
*Elles tombent sans qu'il soit nécessaire de les trembler.*

Avant de regarder à la fortune et au dehors,

préoccupe-toi de la santé et prends ta femme dans une famille de bon sang et de bon sens, ce n'est pas si commun :

*De bon plant, plante ta vigne*
*De bonne mère prend la fille.*

Tâche d'en trouver une qui soit bien élevée, intelligente, douce et laborieuse. Tant mieux pour toi si elle est jolie, mais dis-toi bien cependant que :

*Beauté sans bonté*
*N'est que pure vanité.*

Il pourra t'arriver que ta femme aît d'excellentes qualités sans être belle ; dans ce cas, ne t'en tourmente pas trop. Si elle ne jouit pas d'une beauté d'extra ; si, pour la tournure et le profil, elle ne se trouve pas comme on dit, « dans le gros courant », la belle affaire ! Le bonheur embellira sa couronne de nombreux enfants qui lui feront le plus beau cadre du monde. Et puis, tu sais :

*Pouette chatte, beaux minons.*

Souviens-toi de notre voisin François qui, marié à une femme laide, chérissait son épouse et écrivit ces mots sur la muraille de sa chambre :

*Ce qui est beau ne paraît pas toujours beau,*
*Mais bien plutôt ce qui plaît.*

Ne sois pas comme les paysans jurassiens qui disent du mariage :

*La première année, c'est baisi-baisa ;*
*La seconde, berci-berça ;*
*Et la troisième, couci-couça !*

La beauté est éphémère ; elle peut faire éclater, dans ton ciel conjugal, quelques orages. Pense à cette épitaphe qu'un duc de Savoie fit graver sur la tombe de son amie :

*Ci-gît dans une paix profonde*
*Cette dame de volupté*
*Qui, pour plus de sûreté*
*Fit son paradis en ce monde.*

Et n'est-ce pas Prosper Mérimée qui a dit :

*« L'amour est comme une auberge espagnole,*
*on n'y trouve que ce que l'on y apporte.*

Si tu ne tiens pas compte de mes observations, tu pourrais répéter, avec un gros soupir, ce vieux dicton que j'entendais, l'autre soir encore, à la laiterie :

*Ah ! c'est un bien bel oiseau que la pie,*
*Mais quand on la voit toujours, elle finit par agacer.*

Méfie-toi de ces « agasses », de ces pies de quartier ou de fontaine, pies de ville ou de village, barjaques, tapettes et batoïlles, langues à venin qui sont le fléau de la maison.

La Bible l'a dit avant nous :

*Là où il y a abondance de paroles, il y a abondance de chagrins.*

A quoi un vieux grincheux a cru devoir ajouter dans le style de Salomon :

*Vent qui amène la gelée, bise qui dégèle*
*Et femme qui sait se taire,*
*Sont trois choses qu'on ne voit guère.*

N'est-ce pas notre cousin Vincent, le maréchal, qui écrivit un jour sur la porte de sa forge :

*Si les mauvaises langues pouvaient flamber comme le feu, le charbon serait pour rien.*

Maintenant, mon cher Daniel, une fois ta compagne choisie et votre mariage célébré, aie soin de mettre ton bonheur à l'abri des indiscrets et des jaloux. Vis en paix avec ta femme, garde le silence plutôt que de la contredire à tous propos, car :

*Qui répond, appond.*

Peut-être auras-tu de la famille, mon cher neveu. Je te le souhaite, car un nid sans oisillons, c'est un crève-cœur dans la vie. Si des enfants viennent égayer ton foyer, élève-les avec douceur et fermeté. Il ne faut pas qu'ils croissent comme les broussailles de nos ravins. Si ce sont eux qui commandent à la maison, si tu leur lâches la bride sur le cou pour les laisser faire toutes leurs farces et leurs calembredaines, sans oser piper le mot, pauvre ami ! On pourra dire plus tard, comme on dit à Lavaux :

*A présent, cours après ton cochon,*
*La ficelle est rompue.*

Et en face des responsabilités nouvelles, redouble d'énergie, te rappelant, au jour des noirs soucis, cette parole que ton grand-père a écrite de sa main sur la première page de notre grande Bible:

*Le bon Dieu n'envoie pas un cabri*
*Sans un buisson pour le nourrir.*

Sur ce, mon cher Daniel, je pose la plume, car:

*Quand l'è bon, l'è prau.*

Je te salue avec la plus tendre affection, en te disant : bon courage !

Ton oncle : *Jean-Louis.*

Au moment de clore cette lettre, il me revient à l'esprit ce proverbe aussi aigre que malicieux de messieurs les Chinois :

*Le mariage est une forteresse assiégée : ceux qui sont dehors veulent y entrer et ceux qui sont dedans veulent en sortir.*

Et ce mot de Balzac :

*Le mariage doit incessamment combattre un monstre qui dévore tout : l'habitude.*

C'est en songeant à ce monstre-là, destructeur d'amour et de poésie, c'est en pensant à toutes les chances que courent ceux qui descendent dans dans l'arène nuptiale que la sagesse des Persans a dit à son tour :

*Si tu vas à la guerre, fais une prière ;*
*Si tu vas sur la mer, fais deux prières ;*
*Si tu songes au mariage, fais trois prières.*

*Alfred Cérésole.*

---

## GAZOUILLEMENT

*Maman a pris Baby pour se rendre à l'église,*
*Il ne bougera pas, non, car il l'a promis.*
*Mais voici qu'un objet fait naître sa surprise*
*Et réveille soudain ses esprits endormis.*
*Ce Monsieur, devant lui, comment est-ce possible*
*Il n'a point de cheveux! Le voilà stupéfait !*
*D'une petite voix, à peine intelligible :*
*— Cet homme, est-ce le Bon Dieu qui l'a fait ?*
*— Oui, mais ne cause pas, Baby, je t'en conjure.*
*Tout en suivant des yeux le crâne dégarni,*
*Il s'approche encor plus de sa mère et murmure:*
*— Pourquoi ne l'a-t-il pas fini ?*

*Mme Sautter.*

(Extrait du « Gazouillement des Nids »).

---

**Un truc très simple.** — Donnez-moi vingt sous ? demande à un monsieur un individu qui n'a pas l'air d'un mendiant Le passant continue son chemin.

— Alors, je sais ce qui me reste à faire ! ajoute l'individu, qui s'éloigne d'un pas décidé.

— Bien sûr, il va se tuer! pense le passant. Il court après le pauvre diable et lui donne ce qu'il demande.

— Qu'alliez-vous faire ?

— Je me serais privé de mon apéritif !

---

## LE THÉATRE DE LAUSANNE.

A date du 10 mai 1871 ne rappelle rien que de charmants souvenirs aux Lausannois en fête ce jour-là, jour d'inauguration de leur théâtre. Jusqu'alors, les troupes dramatiques et lyriques en passage au chef-lieu cantonal donnaient leurs représentations en Martheray, dans l'immeuble transformé depuis en chapelle de culte évangélique libre.

Certes, la salle n'était ni très luxueuse ni très moderne, mais de bonnes soirées s'y écoulèrent alors même, un peu à la bonne franquette, en famille, comme jadis à Genève, dans ce bon vieux théâtre des Bastions où, si les *ors* n'étaient point éblouisssants, la gaîté, tout au moins y riait de tout cœur et de tout éclat.

Donc, le théâtre de Lausanne fut construit de 1869 à 1871 et les plans en furent établis par l'architecte Verrey. Dire que lors de l'ouverture la critique n'attaqua point quelque peu le nouvel édifice, serait déguiser pas mal la vérité. D'aucuns réclamaient « plus d'homogénéité » regrettant qu'on eut ainsi fait « deux édifices différents, le premier destiné à être vu extérieurement, et le second à concentrer toutes ses beautés à l'intérieur ». D'autres eussent désiré une plus grande élévation du fronton, au-dessus des deux faces latérales, ce qui « eût donné au théâtre une apparence plus monumentale » ; d'autres enfin, s'en prenant à la décoration intérieure trouvaient « le plafond d'une richesse un peu papillotante ». Cette décoration due à M. Grasset et à MM. Borchgrave et Bidau paraissait à quelques-uns « trop prétentieuse pour notre petite cité ». Bref, de tous ces verbiages, il ne resta bientôt qu'une satisfaction sans mélange et la génération actuelle en se plaisant à ouïr Molière ou Rossini en cette délicieuse bonbonnière se soucie fort peu des critiques d'autrefois.

* * *

La soirée d'inauguration fut un triomphe et pour les acteurs, chanteurs, danseurs, et pour le bâtiment lui-même. L'orchestre dirigé par M. Heinrich et composé de trente-cinq musiciens au nombre desquels, déjà, quelques amateurs Lausannois, débuta par l'ouverture du *Jubilé* de Weber, puis, l'excellent M. Monnet, que les succès du *Conteur* n'avaient point encore illustré et qui ne connaissait alors ni Favez ni Grognuz, lut un prologue en vers, « très lausannois, rempli d'allusions piquantes et de mots réussis ».

Cependant, le Comité du Théâtre désireux de présenter au public la machinerie de l'édifice avait préparé un apothéose de l'*Helvétie*, laquelle sous la forme traditionnelle d'une belle personne et dans l'attitude déjà oubliée de « la femme assise » — voir la monnaie du temps — étendait la main vers les montagnes comme pour bénir les drapeaux et les écussons des 22 cantons placés à ses pieds. Ajoutons que pendant ce tableau vivant l'orchestre joua le *Rufst du mein Vaterland.*

Après la note patriotique vient, — si j'ose ainsi parler — la note chorégraphique. — « Le tableau s'étant englouti dans le sol », la scène ne présenta plus qu'un magnifique jardin, au milieu duquel s'élançait une véritable fontaine d'eau jaillissante. L'orchestre exécuta une vive mélodie et l'on vit arriver deux théories de bergers et de bergères en miniatures, « vraie guirlande de fleurs vivantes, croisant et balançant en cadence leurs petites jambes gracieuses et leurs têtes de chérubins». Ce ballet d'enfants est dirigé par M. Gerber.

Et comme il est traditionnel en notre bonne ville que dans toute fête littéraire la jeunesse académique — ce n'était point encore la jeunesse universitaire — prenne sa part du travail et sa part des honneurs, quelques scènes de l'*Avare* de Molière sont jouées par étudiants et amateurs. C'était pour ainsi dire, l'initiale prise de possession du théâtre par les jeunes qui depuis lors ont maintes fois recueilli sur cette scène des bravos mérités. N'est-ce pas Zofingue, Belles-lettres, Stella, Helvétia, Gymnastes, etc., etc. ?

Cependant, le morceau de résistance en cette première soirée dramatique et lyrique sur la scène nouvelle lausannoise fut la représentation du *Barbier de Séville* par la troupe du théâtre de Genève. Mais avant cette seconde partie le *Chœur d'hommes* de Lausanne qui, déjà, sous la direction du très regretté Hössli, moissonnait des lauriers lesquels fleurissent encore et portent de beaux fruits, chantait avec accompagnement d'orchestre l'*Hymne à l'Helvétie* du non moins regretté Rambert. Comme ces choses nous vieillissent et que de vides autour de nous — vides incomblés — en ces soixante années !

Le *Barbier de Séville* fut parfait. L'excellent ténor *Genevois* fut un Almaviva exquis et *Guillemos* qui conquit, depuis lors, une réputation enviable enleva *Figaro* avec un brio entraînant. Bref, excellente soirée qui se termina fort tard et que nul ne trouva longue, mais, dit la *Gazette de Lausanne*, la route qui conduit du théâtre à la place St-Fançois l'a été bien plus ; le public était presque obligé de chercher son chemin à tâton, car la parcimonie de l'administration du gaz avait déjà éteint la plupart des becs. Une autre fois, les spectateurs se muniront de lanternes.

Malgré un demi siècle écoulé, il serait difficile, à un point de vue, de s'écrier avec Racine : « Que les temps sont changés ».

Et, maintenant, à titre de souvenir et de document, et aussi, pour inciter à quelque reconnaissance envers les fondateurs du théâtre, voici les noms des citoyens auxquels ils la doivent, membres du premier comité: MM. de Loys, président; Auberjonois; Charrière-de Sévery (encore abon-